



Obtenir la nationalite pour pt fils dun français

Par **angeliousse**, le **09/11/2015 à 14:52**

Bonjour je suis le petit fils dun maire en algerie avant 1962 qui posseder la nationalite française .qui etai tue en octobre 1962 mon pere et decede en 2007 ma mere est ne 1961 en france et elle vecu jusqu'a lage de 17 ans esque j'ai le droit d'avoir la nationalite française je reside en algerie je vous remercie. de votre effort

Par **amajuris**, le **09/11/2015 à 16:09**

bonjour, rnpour avoir la nationalité française par filiation, il faut que votre père ou votre mère ait été français à votre naissance ou durant votre minorité. rnavant 1962, tous les algériens avaient la nationalité française. rnsalutations